

Les moyens humains et financiers de la politique de l'eau doivent suivre

Dossier de la rédaction de H2o
July 2018

La première phase des Assises de l'eau, lancée par le gouvernement en avril dernier, prend fin. France Nature Environnement (FNE), qui a participé à cette séquence, attend de ces Assises la traduction dans les faits d'une réelle volonté de l'État d'atteindre les objectifs de la directive cadre sur l'eau (DCE) : le bon état des différents milieux aquatiques. La préservation et la restauration des eaux douces, littorales et marines demeure un enjeu essentiel ; tout particulièrement la qualité des eaux destinées à l'alimentation en eau potable, fortement perturbées par les pollutions diffuses agricoles.

Depuis quelques années, les agences de l'eau doivent faire face à une baisse chronique de leurs moyens humains et financiers, alors que l'État leur confie de nouvelles missions dans le domaine de la biodiversité, du littoral et de la mer. La loi de finance 2018 a marqué un tournant, en accentuant les prélèvements par l'État de fonds récoltés par les agences de l'eau (dont une majeure partie provient des factures d'eau payées par les usagers domestiques). Le signal envoyé par le gouvernement aux acteurs du monde de l'eau est très négatif. Aussi la fédération s'interroge-t-elle sur la compatibilité et la cohérence des objectifs, entre la volonté affichée d'atteindre les objectifs des directives européennes et la réduction significative des moyens d'intervention dans ce domaine (-20 % en 2018) alors que l'état des eaux demeure insuffisant. Les travaux en cours, que ce soit au niveau des ministères ou de l'Assemblée nationale, confirment les craintes : le système agences de l'eau et gestion intégrée par bassin hydrographique, et son financement, pourtant reconnu comme modèle pour l'Europe, risquent d'être remis en cause... Marine Le Moal, coordinatrice du Réseau Eau et Milieux aquatiques de FNE, alerte : "Quelles que soient les décisions prises lors de ces assises, la politique de l'eau doit rester une politique structurante majeure qui influence et rend cohérente les autres politiques sectorielles. Il est impératif qu'elle dispose de moyens adaptés lui permettant d'anticiper les conséquences du changement climatique sur la ressource en eau et ses usages, et de limiter les catastrophes naturelles."

Ces Assises de l'eau sont organisées en deux phases : la première, qui vient de se clore, sur le "petit cycle de l'eau", c'est-à-dire le circuit domestique de l'eau, celle qui circule dans nos tuyaux, répond aux préoccupations des collectivités et industriels liées à l'eau potable et à l'assainissement, avec un montant prévu de 1,5 à 2 milliards d'euros. La seconde, qui doit avoir lieu à la rentrée, sur le "grand cycle de l'eau", le circuit de l'eau dans les rivières, les lacs, les eaux souterraines, traitant de la préservation et de la restauration de la qualité des eaux. Les deux cycles sont pourtant intimement liés, voire indissociables, le petit cycle s'inscrivant au sein du grand cycle et étant au service de ce dernier. Il est impossible d'avoir une eau propre et à un prix abordable au robinet avec des rivières polluées et des nappes phréatiques toujours plus exploitées ! Des milieux naturels en bonne santé constituent précisément la meilleure des garanties aux problèmes posés tant en matière d'eau potable (notamment liés aux pollutions diffuses) que d'assainissement et de prévention des inondations. France Nature Environnement aurait donc souhaité que les deux cycles soient traités simultanément au cours d'un grand débat national avec tous les acteurs de l'eau. Michel Dubromel, président de France Nature Environnement, s'interroge : "Les milieux aquatiques n'ont pour la plupart pas encore atteint le bon état, exigé par l'Europe via la directive cadre sur l'eau pour 2015. Nous attendons donc des Assises de l'eau qu'elles donnent toute son importance au grand cycle de l'eau, en reaffirmant le rôle essentiel des agences de l'Eau et en leur donnant des moyens d'agir à la hauteur des objectifs à atteindre. Dans ce contexte nous rappelons notre forte inquiétude sur la réduction des financements des agences de l'eau dont l'impact sur la qualité de l'eau sera catastrophique."

FNE à